

**Edito**

LA RICHESSE PAR LA DIVERSITE  
ET LA COMPLEMENTARITE

Notre Association a l'originalité d'être un groupe constitué de personnes et d'Associations de quartiers. Cette nature composite implique un travail permanent de dialogue et de concertation interne, mais elle génère une grande richesse d'idées et d'actions en soutien aux objectifs de sauvegarde que nous défendons

Par leur indépendance les personnes nous apportent une vision globale au niveau du site et de l'image d'Arcachon, peut être plus intellectuelle et culturelle

Les Associations nous apportent le « ressenti » et le « vécu » des Arcachonnais propres à chaque quartier, leur vision locale des solutions de sauvegarde

Pour agir efficacement au niveau du site d'Arcachon l'ASSA doit recueillir et relayer cette richesse d'informations et d'idées.

Elle doit l'intégrer dans sa réflexion et son action, avec un seul objectif : contribuer à la qualité et à la renommée du patrimoine et de l'environnement du site d'Arcachon profitables, en retour à l'ensemble de la collectivité

Dans notre lettre de Juin 2008, nous avons choisi de vous faire entendre la voix des quartiers d'Arcachon. Chacun d'eux nous a confié un article témoignant de sa propre sensibilité à la sauvegarde du patrimoine

A nous d'en tirer les enseignements pour une action bénéfique partagée

Bernard Plan

**ASSEMBLEE GENERALE**

**LE SAMEDI 05 JUILLET 2008**

**A LA MAISON DES ASSOCIATIONS  
D'ARCACHON**

**de 9h00 à 12h00**



Sauvegarde de la façade du bâtiment de l'ex Cie générale des Eaux à la Ville d'Hiver

**DU KIOSQUE DE LA VILLE D'HIVER**

Depuis 1863 ont été bâties des villas dont la fantaisie architecturale inspirée des chalets suisses, puis dans les années 30 par nos voisins landais ou basques, représente l'un des attraits majeurs d'Arcachon.

La Ville d'Hiver rassemble sur 1/7 de la superficie de la commune, sur d'anciennes dunes, la plus grande variété de ces pittoresques demeures, mises en valeur dans des écrans d'arbres variés.

Ce patrimoine rare, fierté de ses habitants, est aussi un devoir pour ceux qui ont le privilège de l'habiter : devoir de respect, de conservation et d'embellissement pour le bonheur des propriétaires, et l'admiration des Arcachonnais et des visiteurs plus nombreux chaque année.

Un règlement particulier protège les constructions, mais aussi les clôtures et les végétaux.

Pour toute modification envisagée de l'aspect extérieur d'une villa, de sa clôture, pour tout changement dans les arbres du jardin, le service d'urbanisme de la ville doit être consulté.

Notre association est aussi à votre écoute pour vous aider.

Yves Rateaux

## AUX ABATILLES

Dans le Parc des Abatilles, à la cote -464m, l'eau jaillit en 1923 lors d'un forage d'exploration de la Société des Hydrocarbures.

En Novembre de l'année suivante, les Docteurs Lalesque et Floquet confirmaient à l'Académie de Médecine les propriétés thérapeutiques de cette eau.

Enfin l'exploitation de l'eau minérale de la source Sainte Anne est autorisée par décret du 30 Juin 1925.

Un an plus tard en Avril 1926, la Société Thermale des Abatilles inaugure son établissement de cure et de production d'eau minérale.

L'eau de la source Sainte Anne, abondante, tiède (25°C), radioactive et faiblement minéralisée devient l'or noir des Abatilles.

Jusque dans les années 1970 de nombreux arthritiques, hypertendus et insuffisants rénaux viendront soulager leurs maux ou tout simplement se reposer dans un magnifique parc avec buvette, terrains de tennis et confortable hôtel.

En 1960 le groupe Vittel prend le contrôle de la Source Thermale et la rachète en 1969. Les curistes disparaissent mais chacun peut encore venir goûter l'eau à la buvette entre deux parties de tennis et puis respirer l'air balsamique sous les grands arbres du parc. Aujourd'hui Vittel fait partie du groupe Nestlé, la production est industrialisée mais des efforts louables ont été faits pour protéger le patrimoine culturel architectural et paysager local.

Le quartier des Abatilles et même la ville d'Arcachon ne seraient plus tout à fait les mêmes sans la Source

### DU CENTRE VILLE C.A.D.I.C.A

L'évolution pleine et entière du Centre Ville d'ARCACHON ne sera définitive qu'à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2010.....

Si le chantier de la Z A C a connu quelques retards, c'est avec une certaine satisfaction que l'on peut voir l'évolution de ce grand bouleversement.

Avec l'avancement des travaux, l'ouverture à la circulation de la place Lucien de Gracia est sans aucun doute à considérer comme aucune grande échéance, cette liaison avec la création du parking provisoire en surface est une volonté à reconnaître et à apprécier.

En visitant le parking sous la place, on a pu voir une illusion de ce que sera dans l'avenir cet espace souterrain, hélas trop petit pour répondre aux demandes et aux besoins d'utilisations futures, même en voulant juguler la circulation automobile ; il faut bien se rendre à



La buvette et le parc de la Source des Abatilles

Ste Anne, son parc, et ses bouteilles qui les font connaître bien au delà du Bassin.

La mise en vente de la Source Ste Anne par le groupe Nestlé est une affaire privée qui pourrait modifier profondément l'image de notre quartier, sa tradition et son attractivité.

Un patrimoine figé peut être en péril, celui des Abatilles doit pouvoir évoluer s'il le faut, mais dans le respect de l'identité de notre quartier.

Il nous semble important de préserver le parc et ses grands arbres, l'accès du public, la buvette emblématique, la production de la Source Ste Anne et le style néo basque cher à notre quartier.

A nous tous d'y veiller

Le Comité des Abatilles

l'évidence : entre résidents nouveaux, commerces arrivants, marché, halle couverte, employés des administrations et autres services, il manquera de nombreuses places de stationnement.

Nous l'avons déjà dit, nous le redisons la vie commerciale sera difficile : No parking, no business.

Notre association du Centre Ville est pratiquement en sommeil : issue des commerçants, pour animer le commerce, défendre leurs intérêts et ceux des résidents ; après plus de quarante années d'activités, elle a bien droit à un peu de repos.

Pourtant nous voulons faire valoir notre patrimoine, qu'est la « Boutique Arcachon » : son accueil avec ses serveurs au service de leurs clients, avec ses rues accueillantes, ses trottoirs libres et propres, en fait :

« Un conservatoire du commerce traditionnel ».

Les acteurs économiques doivent penser qu'ils évoluent, qu'ils ont investi dans un grand périmètre qui est à la fois une grande surface commerciale, mais aussi un lien

culturel, un foyer de vie sédentaire ouvert aux vacances, souriant aux estivants visiteurs.

C'est aussi un plaisir de constater que ce centre d'Arcachon sera demain un lieu important d'activités : l'évolution de la population passera par là et renforcera la ville, il faut en être reconnaissant à la municipalité, aux promoteurs, aux investisseurs, aux acheteurs, à ceux qui choisissent pour vivre : « La plus belle adresse d'Arcachon » comme le dit la publicité, avec aussi « Villa Grand Soleil ».

Soyons optimistes, répétons, influençons pour que les gens viennent à ARCACHON et au Centre Ville pour y trouver du bonheur, une certaine joie d'y vivre, de rencontrer des personnes heureuses, oubliant les

## DU PARC PEREIRE

Le Magazine de la Ville : Vivre à Arcachon, dans son numéro 41 de mai 2008 consacre de nombreuses rubriques à l'aménagement et aux travaux dans notre ville ! Qu'on en juge :

Page 5. La nouvelle maison de quartier de la Ville d'Hiver, (la cinquième et dernière)

Page 11. Un point sur l'avancement du monumental chantier de rénovation du Centre Ville.

Page 12. Restructuration du cœur de l'Aiguillon

Page 12. Les Abatilles avec la nouvelle fontaine et de nouveaux luminaires.

Sans oublier en page 13 les nombreux travaux de voirie qui poursuivent une action initiée depuis déjà 6 ans. A noter que 3 millions d'euros sont prévus en 2008 à la poursuite de ces travaux.

Bien évidemment, chacun peut se féliciter de ces actions, très spectaculaires pour certaines, destinées à la mise en valeur de notre ville et plus particulièrement, à l'embellissement de ses entrées !

Nous avons tous conscience également que tous les travaux à réaliser ne peuvent l'être simultanément et qu'un étalement dans le temps reste un passage obligé. Cependant, il est un quartier, de notre point de vue tout au moins, qui mériterait une rénovation car il participe pour beaucoup à l'accueil des estivants d'une part et compte de plus en plus d'Arcachonnais qui y résident à l'année d'autre part :

J'ai nommé le Parc Péreire !

Pour exemple, prenons l'avenue du Parc Péreire. Si cette avenue ne constitue pas une entrée de la ville, elle n'en mérite pas moins un intérêt soutenu car elle est en effet une des portes d'accès au Bassin. Pour les Arcachonnais ou les estivants cette avenue est une voie royale qui ouvre sur un des plus beaux panoramas qui soit ! Malgré cela, cette avenue est « maltraitée » : ses terre-plein centraux sont régulièrement colonisés par les voitures, en dépit de toutes les règles de civilité les plus élémentaires !

difficultés de la vie, les problèmes sociaux et économiques.

Alors avec l'aide des médias de toute nature, s'ils veulent bien faire à juste titre notre promotion, on se dira : « Pourvu qu'on en parle ».

Attendons et voyons ..... wait and see :

Et, s'il y a des erreurs soyons assurés, elles sont corrigibles à merci .....

A noter : Le Comité d'Animation et de Défense des Intérêts du Centre d'Arcachon (CADICA) avec son Président, sont membres fondateurs de l'ASSA.

Jean Garnier



L'accès au Bassin par l'Avenue du Parc Péreire

Ceux –ci, gagneraient à être restructurés, embellis et protégés de la sacro-sainte automobile. Par ailleurs, le réaménagement récent du débouché de cette avenue sur le Bassin n'épargne pas ses habitants d'être régulièrement ensablés par grands vents d'Ouest ! Sans doute peut on imaginer une végétalisation protectrice.

Toujours dans ce quartier du Parc Péreire, nombre d'avenues nécessitent des travaux de voirie et une rénovation de l'éclairage public ! Enfin, pourrait on aussi, envisager dans ce quartier à protéger, l'enterrement des lignes téléphoniques qui participerait ainsi et à l'embellissement du site et à la sécurité des résidents dont bon nombre dépendent étroitement d'installations téléphoniques viables et protégées.

Voilà quelques pistes de réflexion que les résidents du Parc Péreire apprécieraient de voir prendre en compte.....

Y. Chateaufreud

Vice Président de l'association de sauvegarde du Parc Péreire

## DU MOULLEAU



La Maison Blanche construite par la Comtesse Gouloubev

Contrairement à ce que croient beaucoup, le MOULLEAU est un quartier ancien avec une personnalité particulière qui date de sa création.

En 1863, les propriétaires du Moulleau se cotisèrent et demandèrent à l'un des leurs, l'architecte Louis Garros, de construire la chapelle de Notre Dame des Passes. Ils voulaient développer un quartier familial, plus propice que le reste d'Arcachon pour l'éducation de leurs enfants ? En « ville d'été » les résidents faisaient déjà à cette époque assez joyeusement la fête.....

Cinquante ans plus tard, les enfants de ces premiers propriétaires, devenus chefs de famille, expliquèrent à la comtesse Gouloubev, dont les amours tumultueuses avec le poète Italien Gabriel d'Annunzio faisaient scandale à quelques dizaines de mètres de

l'église (villa Alba), qu'il valait mieux qu'elle habite plus loin....La comtesse suivit le conseil et fit construire en limite de forêt la « maison blanche » (rue H.Régner) une des plus belles villas du Moulleau. Mais il y en a bien d'autres que nous avons répertoriées lors de l'enquête municipale sur les « bâtiments anciens à protéger », à savoir entre autres les villas : Myriam, Tranquille, Bernet, Augusta, Alba, Caprice, Stella Maris, Casa Sylva, Briseis etc....

La deuxième moitié du XXème siècle vit la création de l'Association des Propriétaires et Résidents pour la Sauvegarde du Moulleau qui depuis 1976 défend le caractère familial du quartier, cherche à préserver le paysage notamment en front de mer, à limiter la densification de l'habitat, la hauteur des immeubles et les « fiestas » nocturnes...Mais à ce dernier titre, il faut savoir raison garder car peu de résidents souhaiteraient en réalité en revenir au Moulleau de 1925... Ceci ne serait en effet probablement pas du goût de nos enfants et petits enfants qui apprécient l'animation et la convivialité de « Moulleau Village » quand ils arrivent pour les vacances en Juillet/Août...

Toujours est il que le Moulleau tient à conserver son caractère, à respecter une discrétion de bon aloi en souhaitant que les « people » en quête de spectacle et les klaxons tapageurs soient priés d'aller ailleurs....Cette volonté de discrétion que tous ne comprennent pas, est une des raisons du succès du Moulleau et évidemment de ses problèmes, compte tenu de la grande diversité de population qui l'envahit durant les deux mois d'été..

Association du Moulleau

## DE EYRAC



L'esplanade publique sur le Petit Port

L'Association de Défense du Site d'Eyrac (ADSE) a vu l'année dernière se concrétiser les « pistes » sur la plage. Si leur succès populaire est indéniable, ce succès de fréquentation ne fait que confirmer les inconvénients prévisibles pour la tranquillité des riverains, observés sans gêne par les promeneurs, comme au Zoo ! Le vieux principe : « Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fasse » a été une fois de plus bien oublié !

Et de nombreux riverains, pour retrouver un peu d'intimité

dans leur jardin côté mer sont en train de se barricader derrière des clôtures hautes et opaques qui n'améliorent, certes pas l'esthétique du front de mer. Mais on les comprend.

Reste maintenant à obtenir, enfin, la réfection de ce « Boulevard de la Plage » trop encombré de voitures, quasi impraticable par ses mauvais trottoirs aux personnes âgées qui marchent difficilement ainsi qu'aux handicapés.

L'entrée de cette « pénétrante historique » de la Ville est maintenant rénovée par l'aménagement de la place de l'Aiguillon, il est difficilement imaginable de ne pas poursuivre cet effort jusqu'au Casino. L'ADSE a fait de nombreuses propositions pour un aménagement paysagé, espérons que certaines pourraient être retenues. Mais un statu quo durable serait déplorable et préjudiciable pour l'image d'Arcachon.

Aux deux extrémités de notre secteur deux projets nous inquiètent, comme ils préoccupent l'ASSA :

Place Peynaud : Le projet d'Hôtel\*\*\*\* fait craindre une construction trop massive pour l'environnement

Au Petit Port : Il serait impensable que des projets d'aménagements ferment la seule « fenêtre » d'où le port et le bassin peuvent être aperçus depuis le Boulevard, confirmant cette définition tirée d'un magazine touristique : « Arcachon, la cité balnéaire où l'on ne voit pas la mer

Robert Frisch